

# LES VUES D'UNE CINÉASTE

Le cinéma québécois est atteint d'anémie chronique. La Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel - créée en janvier 1981 à la demande de Denis Vaugeois, alors ministre des Affaires culturelles - vient de lancer un cri d'alarme: si l'État n'agit pas rapidement et vigoureusement... le «transfusé» sera mort. Pour les auteurs-e-s, et globalement pour l'ensemble du milieu du cinéma, le «rapport Fournier»<sup>1</sup>, du nom du président de la Commission, est véritablement celui de la dernière chance.

Pourquoi une intervention accrue de l'État? Peut-on se permettre une nouvelle levée de fonds à l'heure des coupures budgétaires, alors que le gouvernement coupe déjà dans le «maigre»? Il est possible et probable que des investissements accrus de l'État ne soient pas à proprement parler rentables; quoique, encore là, les bénéfices sociaux et économiques justifieraient peut-être, à eux seuls, l'intervention. N'est-ce pas le cas pour d'autres secteurs d'activités?

Mais analyser la situation du cinéma en omettant son rôle d'outil d'affirmation culturelle, c'est fausser le débat. Il s'en trouve encore pour prôner le libéralisme et faire entendre que les problèmes du cinéma québécois sont essentiellement reliés à sa qualité. Si les films étaient bons, le public irait les voir et le tiroir-casse sonnerait. Aux «meilleurs» de gagner. Ainsi, seules les recettes de guichet décideraient du type de films à faire. Le Québec aurait produit «Deux femmes en or» (cité en exemple par Michel Nadeau, économiste du journal *Le Devoir*, lors du dernier congrès de l'Association des producteurs de films du Québec), «Valérie» et «Les Plouffe». La liste s'arrêterait là, à peu de choses près.

## À l'ombre des «Majors»

Aucun pays, y compris les États-Unis, n'a réussi à construire et à maintenir une cinématographie forte sans une aide importante de l'État. Le Québec ne saurait faire exception à la règle. L'engagement de la Commission d'étude sur le cinéma en faveur d'une cinématographie nationale et d'une intervention accrue de l'État «a pris racine dans une seule et même réalité qui est le lien indéniable unissant, aujourd'hui, le cinéma et l'identité nationale». Ce lien, il y a longtemps que nos voisins l'ont compris. Le cinéma a joué un rôle de premier plan dans l'histoire de l'hégémonie américaine. Grâce à lui, l'«american way of life» est devenu un modèle à travers le

monde. Pour cela, les Américains ont pris les moyens nécessaires. Ils exercent partout le contrôle du commerce du cinéma, par le biais de leurs réseaux de distribution, dominés par quelques compagnies, les «majors», auxquelles aucun pays occidental n'a pu échapper. Le cinéma américain occupe jusqu'à 95% du temps-écran dans les pays européens. À titre d'exemples, le cinéma allemand occupe 13% du temps-écran en Allemagne, le cinéma néerlandais 9% aux Pays-Bas, le cinéma britannique 8% en Angleterre et le cinéma suédois 7% en Suède. Seules les cinématographies italienne et française réussissent à occuper respectivement 40 et 50% du temps-écran sur leur territoire, mais ceci au prix d'investissements massifs de l'État avec l'appui d'une législation astucieuse et constamment adaptée.

Quant au cinéma d'ici, non seulement québécois mais canadien, il occupe au Québec à peine 3% de la programmation des salles de cinéma et à peine 1% du temps-écran consacré aux longs métrages sur l'ensemble des réseaux de télévision! Le Canada et le Québec sont considérés comme «domestic market»<sup>2</sup> par les distributeurs américains et ils constituent le plus important marché étranger de ces derniers: en 1980, 100 millions de dollars dont 20 millions en provenance du Québec! Tous les profits sont retournés illico aux États-Unis et réinvestis dans la production américaine. Le cinéma illustre parfaitement l'état de colonisés des Québécois, culturellement et économiquement.

## Le goût du risque

Le cinéma est le seul média où l'État, canadien et québécois, n'est pas encore intervenu. Presse, radio, télévision ont toutes été réglementées afin d'éviter que ces outils essentiels ne nous échappent. C'est pourquoi le rapport Fournier recommande entre autres de limiter le contrôle par des intérêts étrangers du secteur de la distribution et de l'exploitation et d'assurer une plus juste répartition des fonds alloués à la production. La plus grande partie de ces fonds se trouve aujourd'hui entre les mains des sociétés d'État (Radio-Canada, Radio-Québec, O.N.F.), ceci au détriment du secteur indépendant qui ne ramasse que des miettes et produit pourtant les films les plus significatifs. Enfin, la Commission demande au gouvernement de manifester sa volonté politique, en votant rapidement la loi-cadre du cinéma attendue depuis 20 ans, à défaut de

quoi «le Québec se condamne à demeurer un éternel consommateur d'images importées et à se laisser ainsi définir par d'autres».

Après tant d'années de négligence politique, et trois ministres de la culture, on a peine à croire que le gouvernement actuel soit enfin décidé à poser des gestes concrets. Pour que s'épanouisse un véritable cinéma national, il faut défendre le principe de la libre expression par le biais de toutes les formes de cinéma. Là-dessus, le rapport Fournier est flou.

Jusqu'ici l'interprétation de ce principe a été principalement confiée à l'Institut québécois du cinéma (IQC), seul organisme subventionné pour le développement du cinéma québécois indépendant. Si les recommandations de la Commission sont votées, le mandat, les pouvoirs et les moyens de l'Institut seront considérablement accrus. Or l'orientation actuelle de l'Institut est largement critiquée. Ses préoccupations vont plus dans le sens de la rentabilité et de la gestion que de la création. Les responsables et les membres de ses jurys (pourtant issus du milieu du cinéma) ne misent pas, par les temps qui courent, sur l'esprit d'ouverture et sur le goût du risque, de l'innovation, de l'originalité des créatrices et des créateurs.

Moitié de la population, minoritaires comme créatrices au cinéma, nous les femmes nous retrouvons, à toutes fins pratiques, invisibles dans les réseaux de pouvoir de ce milieu. Ainsi, lors du dernier congrès conjoint des Associations de producteurs et de distributeurs de films du Québec, sur 21 panellistes invités à prendre la parole, une seule femme. De quoi faire une indignation de vestons-cravates!

«Or, la sécurité en art, c'est la mort», disait le cinéaste Jean Renoir. Le cinéma est un art et un outil d'expression culturelle avant d'être une industrie. C'est aussi un métier qui s'apprend, comme tous les autres, par le travail et dans la continuité. On peut avoir des aptitudes, encore faut-il avoir l'occasion de les développer.

Sylvie Groulx  
CINÉASTE

1/ *Le cinéma, une question de survie et d'excellence, rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel, Direction générale des publications gouvernementales, ministère des Communications, Québec, 1982.*

2/ «Domestic market»: le marché national.

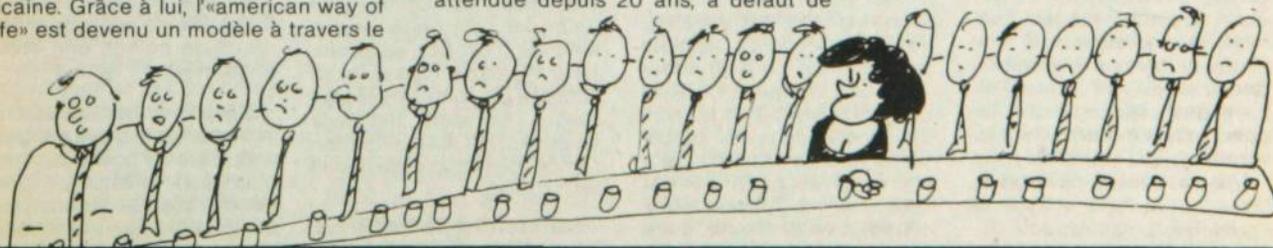


Illustration: Marie Cinq-Mars